



GRAND CONSEIL
DU
CANTON DE VAUD



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 02.06.15

Objet en discussion :

15-INT_365

Amendement

Int: 15-INT-365
"Demain, la fin des sapeurs-
-pompiers locaux volontaires"

Article : Détermination :

Le Grand Conseil souhaite que la réorganisation de la défense incendie maintienne des pompiers miliciens dans les DAP et DPS et qui ne conduise pas à une professionnalisation de ces derniers dans les localités éloignées des DPS.

(Date et signature): 02.06.2015

DU MARI

Note : Pour stylobille